



Supplément N°3
au bulletin trimestriel **N°239**
Juillet Août Septembre 2024



Directrice des publications : Rindala YOUNES

Impression : Imprimerie spéciale du SNES

Abonnement général : 16 €

ISSN 1156-371- Inscription à la CPPAP / 0727 S07407

LYON 08 CC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Elections FSU

La FSU organisera le 11^{ème} congrès de son histoire du 3 au 7 février à Rennes. Ce congrès national sera préparé par des congrès départementaux. Le premier temps fort de la préparation est la consultation des adhérent-es de tous les syndicats de la fédération. Cette consultation a lieu du 7 au 28 novembre et est organisée par chaque syndicat.

Comme toute organisation syndicale démocratique, cette consultation soumet aux votes des syndiqué-es son rapport d'activité et surtout elle permet aux adhérent-es de choisir une orientation pour les années à venir.

Pour les syndiqué-es du SNES-FSU, le vote est organisé dans chaque établissement par le secrétaire de S1. Pour les collègues qui ne sont pas dans les établissements ou qui ne sont pas regroupés au sein d'un S1, le vote se fait par correspondance auprès de leur section départementale.

Ce congrès est un moment important de la vie fédérale ; il permet de faire le point sur les mandats que la fédération s'était donnés, de les faire évoluer si besoin, d'en définir de nouveaux face à l'évolution de la situation.

Ce qui se passe dans la fédération a une incidence certaine sur l'action syndicale, c'est là que se décident les luttes dans l'Education, la Fonction Publique, l'interprofessionnelle.

A chaque syndiqué-e de faire entendre sa voix et d'intervenir à son niveau pour peser sur les décisions.

La démocratie syndicale est à ce prix.

Rindala Younes,
Secrétaire académique

Sommaire

Elections FSU 7 au 28 novembre

- P. 2 : Modalités de vote
- P. 3 : Explication bulletin de vote
- P. 4 : Bulletin de vote



SNES-FSU Lyon
16 rue d'Aguesseau - 69007 Lyon



04 78 58 03 33



lyon.snes.edu



facebook.com/SnesLyon



twitter.com/SnesLyon



s3lyo@snes.edu

**du 7 au
28/11**



**ENGAGÉ-ES POUR
LE SERVICE PUBLIC**

QUI VOTE ?

- Tout·e syndiqué·e en 2023-2024.
- Tout·e nouveau ou nouvelle adhérent·e 2024-2025 au moment du vote.

COMMENT VOTER ?

Le vote se fait impérativement sous double enveloppe :

- le bulletin ci-contre dans une enveloppe vierge
- cette enveloppe glissée dans une autre portant les mentions :
 - Nom
 - Prénom
 - Etablissement
 - Département
 - et la Signature

(pour les retraité·es, voir ci-dessous cas 3)



Nom
Prénom
Etablissement
Département

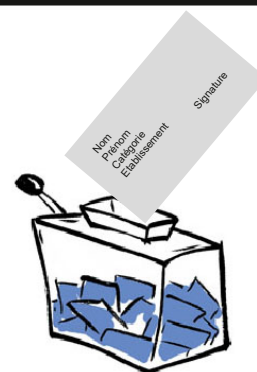
Signature

OÙ VOTER ?

Dans son établissement ou par correspondance

Cas 1: dans son établissement si le vote est organisé par la section syndicale

- lors du vote, il est impératif :
 - de signer la liste d'émargement
 - de déposer son bulletin sous double enveloppe dans l'urne



Cas 2: par correspondance : vote non organisé dans l'établissement ou situation particulière

- chaque adhérent·e qui le souhaite peut voter par correspondance
- la double enveloppe est à renvoyer à la section académique du SNES-FSU au plus tard le 28 novembre (cachet de la poste faisant foi) dans une autre enveloppe

Cas 3: vote particulier des retraité·es : vote uniquement par correspondance

- le bulletin ci-contre dans une enveloppe vierge
- cette enveloppe glissée dans une autre portant les mentions :
 - Vote Retraité·es
 - Département
 - Nom
 - Prénom
 - et la signature
- la double enveloppe est à renvoyer à la section académique du SNES-FSU au plus tard le 28 novembre (cachet de la poste faisant foi) dans une autre enveloppe.

AIN

LOIRE

RHÔNE

Pour les actifs-ves

SNES-FSU Lyon
Election FSU
« isolé·es 01 »
16, rue d'Aguesseau
69007 Lyon

SNES-FSU Lyon
Election FSU
« isolé·es 42 »
16, rue d'Aguesseau
69007 Lyon

SNES-FSU Lyon
Election FSU
« isolé·es 69 »
16, rue d'Aguesseau
69007 Lyon

Pour les retraité·es

SNES-FSU Lyon
Election FSU
« retraité·es 01 »
16, rue d'Aguesseau
69007 Lyon

SNES-FSU Lyon
Election FSU
« retraité·es 42 »
16, rue d'Aguesseau
69007 Lyon

SNES-FSU Lyon
Election FSU
« retraité·es 69 »
16, rue d'Aguesseau
69007 Lyon



L'adhérent·e doit se prononcer sur l'orientation qu'il ou elle veut donner à la fédération en votant pour une des listes suivantes :

- Unité & Action et sans tendance
- École Émancipée et des syndiqué·es hors tendance
- Émancipation
- Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)
- Front Unique

Vous avez les listes et les professions de foi dans la publication spéciale consacrée au Congrès de Rennes et publiée en supplément du n°259 de la revue FSU-POUR téléchargeable en ligne.

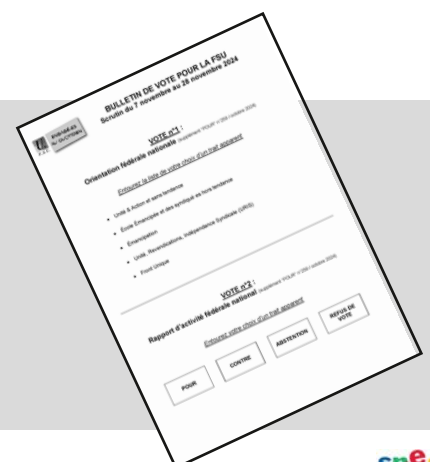
L'adhérent·e doit aussi s'exprimer sur son appréciation de l'activité fédérale de ces trois dernières années.

Pour cela, il ou elle vote sur le rapport d'activité en : POUR, CONTRE, ABSTENTION ou REFUS de VOTE. Le texte du rapport d'activité national est également dans le même supplément au n°259 de la revue FSU-POUR téléchargeable en ligne sur le site de la FSU nationale comme sur le site du SNES-FSU de Lyon.



Sur le site du SNES-FSU Lyon
lyon.snes.edu
Rubrique "Elections internes"

- Le supplément **POUR N°259**
- Le bulletin de vote





ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

BULLETIN DE VOTE POUR LA FSU Scrutin du 7 novembre au 28 novembre 2024

VOTE n°1 :

Orientation fédérale nationale (supplément "POUR" n°259 / octobre 2024)

Entourez la liste de votre choix d'un trait apparent

- Unité & Action et sans tendance
- École Émancipée et des syndiqué·es hors tendance
- Émancipation
- Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)
- Front Unique

VOTE n°2 :

Rapport d'activité fédérale nationale (supplément "POUR" n°259 / octobre 2024)

Entourez votre choix d'un trait apparent

POUR

CONTRE

ABSTENTION

REFUS DE
VOTE